



Réf.: 41 /CA

Rome, 20 mars 2015

Cécile Bigot-Dekeyzer
Direction des Pêches Maritimes et de
l'Aquaculture (DPMA) - France

José Miguel Corvinos Lafuente
Director General de Recursos Pesqueros
y Acuicultura - España

Lowri Evans
Directeur Général- DG MARE

Pascal Savouret
Directeur Exécutif- EFCA

Le MEDAC, dans l'exercice de ses fonctions, s'occupe normalement de toute question concernant le respect de la législation qui règlemente la pêche en Méditerranée et les activités de contrôle liées.

A cet égard, lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 12 Mars, on a abordé le cas du navire battant pavillon espagnol *MACA* (3-BA-6238) qui a été arrêté par le Garde-Côte de la Marine française le 14 Janvier 2015 dans une zone avec ces coordonnées 42° 49' N 004° 6' 45" E (box CGPM dans le Golfe du Lion).

Après le contrôle, le Garde-Côte a contesté la non-transmission du journal de bord des captures et a imposé au navire de suivre leur patrouille jusqu'à Port de Bouc afin d'officialiser le procès-verbal et d'appliquer les sanctions. Après sa rentrée au Port de la Selva, le même navire a été sanctionné à nouveau par le Garde-Côte espagnol (qui a été informé par les collègues français) pour la même infraction.

Sans aborder le fond de la contestation, et en respectant les compétences de tout le monde, le MEDAC exprime cependant des doutes quant à ce qui est arrivé et qui bien évidemment met en évidence des problèmes de juridiction ainsi que de régime de sanctions.

Les membres du MEDAC participant à l'Assemblée craignent, à l'unanimité, que ces événements puissent se répéter et que puissent influencer de façon négative le rapport entre les pêcheurs européens et les Autorités Maritimes des différents Etats Membres, en ce moment où il est important notamment d'assurer le respect des règles ainsi que des activités de contrôle efficaces, avec des sanctions proportionnées à l'infraction et qui ne sont pas doublées comme cela a été le cas.





Nous espérons que cette note va retenir votre attention, n'hésitez pas à nous contacter pour avoir des renseignements supplémentaires.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Giampaolo Buonfiglio
Président

